

Département de Loire-Atlantique	République Française
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON</b> 2, Bd de la Loire 44260 SAVENAY	<b>Décision n° 60/2020</b> DIRECTION : Infrastructures ingénierie

**DECISION DU PRESIDENT  
DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION POUR L'ACQUISITION  
DE 6 VEHICULES ELECTRIQUES ET L'INSTALLATION DE BORNES  
DE RECHARGE**

Le Président de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le procès-verbal du Conseil Communautaire du 7 Juillet 2020 désignant le Président de la Communauté de Communes,

Vu la délibération n°3 du Conseil Communautaire du 16 Juillet 2020 donnant délégation au Président, notamment pour « solliciter toute aide ou subvention auprès de l'Etat ou d'autres collectivités ou organismes auxquels la Communauté de communes pourrait prétendre »,

Vu l'avis favorable de principe du bureau communautaire du 13 octobre 2020 sur l'acquisition de 6 véhicules électriques et l'installation de bornes électriques,

Considérant la nécessité de renouveler sa flotte par des véhicules à très faibles émissions de CO<sub>2</sub>.

**DECIDE**

**Article 1**

D'approuver le projet d'acquisition de 6 véhicules électriques et l'installation de bornes électriques, pour un coût total de 139 075 € HT et décomposé de la manière suivante :

Acquisition / Reprise	Localisation	Coûts prévisionnels HT
<b>Acquisition</b>		
1 Véhicule léger 100 % électrique	Savenay Acacias	26 000 €
<i>Bonus écologique</i>		-5 000 €
<i>Prime à la conversion</i>		-5 000 €
1 Véhicule utilitaire 100 % électrique	Savenay Acacias	26 000 €
<i>Bonus écologique</i>		-5 000 €
<i>Prime à la conversion</i>		-5 000 €
1 Véhicule utilitaire 100 % électrique	Savenay Acacias	26 000 €
<i>Bonus écologique</i>		-5 000 €
1 Véhicule léger 100 % électrique	Savenay Acacias	26 000 €
<i>Bonus écologique</i>		-5 000 €
1 Véhicule léger 100 % électrique	Annexe Saint-Etienne-de-Montluc	26 000 €
<i>Bonus écologique</i>		-5 000 €
<i>Prime à la conversion</i>		-5 000 €
1 Véhicule léger 100 % électrique	Annexe Saint-Etienne-de-Montluc	26 000 €
<i>Bonus écologique</i>		-5 000 €
<b>Sous-total pour aide région</b>		<b>111 000 €</b>
<b>Installation bornes</b>		
1 borne double	Annexe Saint-Etienne-de-Montluc	10 664 €
<i>Prime Adevnir</i>		-1 920 €
2 bornes doubles	Savenay Acacias	23 172 €
<i>Prime Advenir</i>		-3 840 €
<b>total pour aide région</b>		<b>139 075 € HT</b>
<b>Subvention CTR</b>		<b>-111 260 € HT</b>
<b>Reste à charge CCES</b>		<b>27 815 € HT</b>

## Article 2

De solliciter l'attribution d'une subvention de la Région au titre du CTR pour l'acquisition de 6 véhicules électriques et l'installation de bornes électriques à hauteur de 111 260€ HT (ligne brique énergétique).

Fait à Savenay, le 06 novembre 2020.

Le Président

Rémy NICOLEAU



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE

LE :

ET AFFICHAGE

LE :

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON  
Rémy NICOLEAU